

Agir Ensemble

Le stade Eric Sikora Un nouvel équipement pour la jeunesse

Presque plus agréable à fouler qu'une vraie pelouse, selon des pros du ballon rond, le nouveau terrain de football en synthétique, situé derrière la salle Duvauchelle, vient d'être inauguré. Un gazon qui, justement parce qu'il est synthétique, permet la pratique du football en toute saison, et notamment l'hiver. Un vrai "plus" pour les amateurs !

Le stade porte le nom d'Eric Sikora, joueur du Racing-club de Lens, unanimement reconnu comme un sportif courageux, fidèle à ses principes, à son club et à sa région. Il incarne des valeurs à retenir pour les jeunes. Ce n'est donc pas un hasard

si le stade s'appelle ainsi. Eric Sikora est de plus le parrain de l'Union Sportive Saint-Maurice où il pourrait bien prendre une licence à la fin de sa carrière professionnelle.

Ce nouvel équipement sportif, destiné en priorité à la jeunesse loossoise, a été réalisé dans le cadre de la Politique de la Ville dont l'objectif est de faciliter la vie dans les quartiers et le développement des associations pour plus de citoyenneté. C'est grâce aux subventions obtenues que le stade a pu se concrétiser (sans quoi le budget de la commune ne l'aurait pas permis) en même temps que l'aménagement des abords dans le cadre de la ceinture verte. Sur le coût global de l'opération (moitié stade, moitié ceinture verte), 62% ont été financés par le Conseil Régional (737 000 €), 25% par la commune (297 000 €), le reste par le Conseil

Général (89 700 €). Le terrain sera accessible, dans un cadre organisé, aux clubs, aux associations, aux enfants des centres aérés et des écoles... dans un but de loisir, mais aussi éducatif, le football, sport collectif, étant aussi un apprentissage des règles de vie.

Ce terrain, aux normes de la Fédération de football, est encore un exemple de



volonté et de persévérance. Il a été voulu par Marcel Caron et l'équipe municipale précédente, et sa réalisation concrétise les efforts de la ville, depuis de nombreuses années, en matière d'équipements à destination de la jeunesse. De plus, si son exécution

a été retardée, la pelouse bénéficie du même coup des progrès techniques sur les produits synthétiques. Le stade, implanté dans la ceinture verte, a bien entendu été construit selon les principes de la Haute Qualité Environnementale, au cœur d'un espace vert paysager, offrant des cheminements pédestres et cyclistes en direction des autres quartiers et de l'école Ovide Leroy.

Je forme le souhait que les Loossois trouvent dans cet aménagement une motivation supplémentaire pour participer à la vie de notre commune.

Bonne année 2004 !

Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle,
Vice-Président du Conseil Régional.

Pourquoi un terrain en synthétique ?

Peut-être vous demandez-vous pourquoi le choix de cette surface a été fait, au lieu d'une pelouse "naturelle".

Trois raisons principales à cela :

- Un terrain en gazon synthétique est praticable par tous les temps, alors que les terrains en herbe sont fréquemment interdits pour raisons d'intempéries en hiver ;
- Les coûts d'entretien sont beaucoup plus faibles (pas de tonte, pas de réengazonnement...);
- Enfin, et c'est peut-être la plus importante économie, un terrain synthétique n'a pas besoin d'arrosage ! On évite ainsi l'utilisation de centaines de m³ d'eau durant les périodes de chaleur.

Bientôt la retraite ?

Réforme des retraites, retraite anticipée, nouveaux critères de calcul des pensions personnelles, pensions de réversion, etc... Sur tous ces points, la CRAM Nord-Picardie vous informe et vous conseille grâce à son réseau de conseillers retraite.

Pour faciliter le passage à la retraite, il faut anticiper. Deux étapes sont indispensables :

- Régulariser sa carrière au plus tard à 58 ans
- Déposer sa demande de retraite 6 mois avant la date prévue

Pour cela, il suffit de rencontrer votre conseiller retraite, Pascale Eletufe.

Contactez-la au 06 78 00 55 94, elle reçoit au Point Accueil Communal, place de la République, sur rendez-vous.

Cyclo-club des Gohelliades

Le cyclo-club des Gohelliades a repris du service depuis le début de l'automne. Club de loisirs avant tout, il propose aux amateurs une section cyclotourisme sur route et une section VTT ainsi qu'une école de cyclisme avec deux éducateurs diplômés, le mercredi après-midi pour les enfants de 8 à 14 ans. Les sorties ont lieu le dimanche matin en général, dans un esprit de camaraderie.

Pour tous renseignements, contacter le président, Jean-Louis Legrand, au 03 21 48 18 87, ou le secrétaire, Christophe Duriez, au 03 21 67 29 18.

ADSL à Loos : comment faire ?

Vous êtes nombreux à nous faire part de votre attente d'une connexion ADSL à Loos. Certains quartiers sont déjà desservis... sauf le centre de la commune !

Rappelons que **cette installation ne dépend pas de la commune** : elle ne peut être réalisée que par l'opérateur, en l'occurrence France Telecom.

Ceux-ci nous expliquent que des difficultés techniques propres à la commune retardent sa mise en place. Cependant, la société s'engage à ouvrir une ligne ADSL si le nombre de 100 demandes de connexions est atteint. Pour cela, vous pouvez vous inscrire auprès de votre fournisseur d'accès.

De plus, une pétition, lancée par un Loosois, circule dans la commune. Un exemplaire en est disponible en Mairie. Pour la signer, vous pouvez vous adresser à Hervé Stockman ou Nathalie Tellart (renseignements au 03 21 69 88 77).

Concertation, réunions publiques

Point d'étape

Rue Paul Bert : le 9 octobre 2003

Invités : les riverains des rues Paul Bert et Gutenberg, les services de police, le conseil municipal

Après un rappel des différents aménagements réalisés dans plusieurs endroits de la commune (place Mirabeau, centre ville, entrées des écoles...), plusieurs problèmes ont été évoqués :

- la vitesse excessive de certains automobilistes
- la difficulté de stationnement, compte tenu de l'étroitesse de la voie.

Il a été convenu d'informer le Commissaire Central de Lens du non respect des règles du Code de la Route par certains individus, et de confier à un bureau d'études une réflexion sur les aménagements possibles le long de la rue Paul Bert et au carrefour des rues Roussel, Landy et Jean-Jaurès pour améliorer la sécurité sur ces secteurs (création de zones 30, de cédez-le-passage...).

City-stade cité 5 : le 8 décembre 2003

Invités : les riverains et les jeunes des quartiers Ouest, le conseil municipal

Les élus municipaux ont présenté le projet de création d'un terrain multisports (city-stade). L'emplacement pressenti de cet équipement a été validé. Il se situera dans l'espace vert situé au cœur de la cité 5 (entre l'avenue Dubois, les appartements et la rue du Lyonnais).

Ce terrain vient compléter les installations de la salle Dubois et pourra permettre une utilisation libre par les jeunes du quartier.

Les travaux démarreront au début du printemps.

Mise en sens unique de la rue Maniez : le 12 décembre 2003

Invités : Riverains de la rue Maniez, de la place de la République et des abords, la commission Sécurité Routière et le comité de pilotage Sécurité Routière.

Comme le rond-point du Centre Ville est aujourd'hui fonctionnel, il convient d'organiser au mieux la circulation dans les rues qu'il dessert.

En particulier, la rue Maniez est raccordée presque directement à ce rond-point. En raison de sa configuration et des rayons de braquage imposés par le Conseil Général, la réglementation nous impose, pour des questions de sécurité, une mise en sens unique de la rue Maniez (dans le sens du rond-point vers la rue du 14 Juillet).

Comme pour les autres aménagements relevant de la sécurité routière, dans un premier temps, la mise en sens unique s'accompagnera de dispositifs modifiables (marquage au sol, plots, etc.). Le fonctionnement sera étudié et, à la lumière de l'expérience, des aménagements définitifs seront réalisés (éventuellement avec un appui d'un bureau d'études).

Ces aménagements devront répondre à beaucoup de problèmes et contraintes liés au fonctionnement de la rue : branchement à la RN 43, liaison vers le 5, desserte de l'école E. Moreau et du cimetière, trottoirs étroits, stationnement gênant, présence de commerces, présence de la caserne des Pompiers, vitesse excessive de certains automobilistes...

Un nouveau temps de concertation sera organisé pour consulter les riverains sur les impacts éventuels de la mise en sens unique sur la rue Maniez et sur les autres rues et pour présenter les propositions d'aménagements définitifs.

Agenda

des manifestations
Culturelles et Festives

Janvier - début Février 2004

Vendredi 9 janvier

18 h 30, salle Varet - Cérémonie des vœux au Maire

Jeudi 15 janvier

18 h 30, salle Duvauchelle - Réunion de l'association Gymnastique Volontaire

Samedi 17 janvier

9 h 30, salle Duvauchelle - Groupe de Parole : les relations famille-école

15 h, salle Duvauchelle - Réunion des Jardins Ouvriers

Foyer Omer Caron - Pâté des Rois organisé par l'ARK

Dimanche 18 janvier

Logement-Foyer pour personnes âgées - Concert de Nouvel An de la Lohézienne et de la Concordia

Lundi 19 janvier

18 h 30, salle Duvauchelle - Atelier Salsa

Samedi 24 janvier

Foyer Omer Caron - Bal Folk de l'association Loos N'Gourma

Samedi 31 janvier

14 h, salle Duvauchelle - Réunion des Jardins Ouvriers

Lundi 2 Février

Foyer Omer Caron - Loto organisé par le Comité Local d'Actions Gérontologiques

18 h 30, salle Duvauchelle - Atelier Salsa

Vendredi 6 février

Bibliothèque - Assemblée générale de l'association Kabé-Bénin

6, 7 et 8 Février

Local-Club - Challenge Roger Hermant du Javelot-Club

Samedi 7 Février

Salle Varet - Tournoi de l'U.S.S.M.

Dimanche 8 février

Foyer Omer Caron - Loto des Médailleurs du Travail

Salle Léon Urbain - Assemblée générale de la Concordia



Les manifestations mentionnées dans l'agenda sont ouvertes à tous (sauf mention contraire).

9 JANVIER 2004 : CÉRÉMONIE DES VŒUX

La cérémonie des vœux au maire aura lieu cette année à la salle Varet à 18 h 30.

A cette occasion, les Palmes Académiques seront remises à Mesdames Denise Fleuet et Béatrice Bouquet, adjointes au maire.

Vous y êtes cordialement invités.